

206C1253
FR0000120198-FS573

26 juin 2006

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

ALSTOM

(Eurolist)

Par courrier du 26 juin 2006, reçu ce jour, l'Etat Français a déclaré avoir franchi en baisse, le 26 juin 2006, les seuils de 20%, 15%, 10% et 5% du capital et des droits de vote de la société ALSTOM et ne plus détenir aucun titre de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions ALSTOM réalisée hors marché au profit de la société Bouygues SA.